



IFFP

INSTITUT FÉDÉRAL DES
HAUTES ÉTUDES EN
FORMATION PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse
en formation professionnelle*

Master of Science en formation professionnelle: Mémoire de Master

Filières duales au degré tertiaire : potentiel de développement au sein des hautes écoles spécialisées suisses

Terminé durant l'année d'études 2018/2019

Claire Marchon

clamarchon@gmail.com

Directeur du mémoire : D^r Lorenzo Bonoli

Deuxième experte : D^{re} Kerstin Duemmler

Depuis quelques années, une discussion anime la politique suisse au niveau du système de formation : le développement de filières duales au degré tertiaire, notamment dans les hautes écoles spécialisées (HES). Alors que la formation duale est bien établie en Suisse au secondaire II, certains cercles dans le milieu de la formation professionnelle expriment une forte réticence à l'encontre de son expansion au degré tertiaire.

Sur la base d'une recherche qualitative inspirée de l'analyse par théorisation ancrée, ce présent travail cherche à répondre à la question de recherche suivante : « Quel est le potentiel de développement de filières duales dans les hautes écoles spécialisées en Suisse ? »

Dans un premier temps, une analyse préalable a permis de définir quatre critères de dualité retenus pour la suite de ce travail : (1) l'alternance entre deux lieux de formation (théorie *versus* pratique), (2) la coordination entre ces deux lieux de formation, (3) l'interaction entre les secteurs public et privé en termes de gouvernance et de financement, et (4) le statut hybride de la personne en formation (à la fois étudiant-e et employé-e sous contrat de travail ou de formation). Sur cette base, un état des lieux des filières de formation du degré tertiaire a pu être réalisé. Ce dernier démontre qu'aujourd'hui aucune filière établie du degré tertiaire ne remplit intégralement les critères prédéfinis.

Une seconde étape a permis, sur la base d'entretiens semi-structurés et de leur analyse, de mieux comprendre les principales tensions politiques sous-jacentes à ce développement, notamment celles de l'équivalence des filières (voie professionnelle vs voie générale/académique) et des conditions d'accès aux HES pour les gymnasiens/-nes.



Sur la base des résultats issus de l'analyse, ce travail présente une piste de développement qui prend en compte les différents enjeux systémiques et politiques. Le modèle proposé prévoit le même chemin d'accès aux HES pour les titulaires d'une formation professionnelle que celui en place actuellement, soit l'acquisition d'une maturité professionnelle qui permet de prendre part au cursus HES traditionnel en trois ans (bachelor). Il propose par contre de nouvelles conditions d'accès pour les gymnasiens/-nes. Dans ce modèle, la première année de formation correspondrait à une année de tronc commun comparable à la première année d'un apprentissage accéléré complété par certains contenus théoriques HES. Cette première année se solderait par un examen final permettant de valider l'acquisition de compétences professionnelles. Deux solutions s'offriraient ensuite aux étudiant-e-s : (1) poursuivre par une seconde année d'apprentissage accéléré, obtenir un CFC et rejoindre le cursus HES traditionnel ou (2) rejoindre une filière HES duale tout en restant sous contrat de travail ou de formation auprès d'une entreprise. Alors que la première option donnerait la possibilité d'obtenir une double qualification en cinq ans (CFC et diplôme de bachelor), la seconde option permettrait aux gymnasiens/-nes, en quatre ans, d'obtenir un bachelor HES orienté vers la pratique. L'acquisition des compétences professionnelles serait renforcée, ce qui implique que les gymnasiens/-nes, à terme, obtiendraient un diplôme HES comparable à celui des titulaires de la formation professionnelle via le cursus HES traditionnel. La nature des diplômes des hautes écoles spécialisées en regard aux diplômes des hautes écoles universitaires, soit leur orientation pratique, serait par ailleurs préservée.

Mots-clés : dualité, filières duales, PiBS, HES, grounded theory, équivalence des filières, conditions d'accès aux HES